



## Divorce en gardant la maison

Par **thierrydelyon**, le **01/03/2010** à **16:08**

Bonjour,  
mon epouse et moi souhaitons un divorce par consentement mutuel.  
nous avons une maison ,pouvons nous la garder a part egale ( 50/50)  
quelles sont les demrche a faire car les avocats que nous avons consulter nous disent qu il  
faut liquider le patrimoine .  
merci d avance pour vos aides?